

ÉCHANGES SAVOIR-FAIRE ET CULTURE
ET APPRENTISSAGE
DES LANGUES EN EUROPE



ESCALE

DISPOSITIF D'AIDE À LA MOBILITÉ EUROPÉENNE
DES APPRENTIS ET DES ACTEURS DE
L'INSERTION DU GRAND EST



Erasmus+

La Région
Grand Est

Le dispositif ESCALE est porté et piloté par la Région Grand Est, avec un **co-financement Erasmus+**.

Dans ce cadre, **des organismes membres** (CFA, Mission Locale, E2C) sont associés au sein d'un consortium. Ce dispositif favorise la mobilité européenne des apprentis des CFA du territoire Grand Est ainsi que des professionnels de l'insertion de Mission Locale et d'E2C, en leur permettant d'effectuer un **stage de courte durée** dans un pays membre du programme Erasmus+ autre que la France.



Escale, c'est quoi ?

E comme **Échanges**

S comme **Savoir-faire**

C comme **Culture**

A comme **Apprentissage**

L comme **Langues**

E comme **Europe**

ESCALE est un dispositif financé par Erasmus+ et la Région Grand Est. Il permet d'effectuer, durant une courte période (de 5 jours à 3 semaines), sa formation en dehors de la Région Grand Est.

ESCALE, c'est :

- ⇒ 27 pays européens éligibles
- ⇒ Pays tiers : Islande, Liechtenstein, Macédoine, Norvège, Serbie, Turquie, Québec
- ⇒ Pays tiers non associés au programme sous conditions
<https://erasmus-plus.ec.europa.eu/fr/programme-guide/part-a/eligible-countries>

NOUVEAUTÉS 2021-2027 !

- ⇒ Des bonifications pour la participation aux frais de voyage effectués au moyen de transports écoresponsables (bus, train, covoiturage...)
- ⇒ Des compléments financiers forfaitaires qui encouragent la participation des publics avec le moins d'opportunités (100€/pers)



Pour qui ?

- ⇒ **Apprentis** : de niveaux 3 et 4 inscrits dans un établissement membre du consortium ESCALE
- ⇒ **Acteurs de l'insertion professionnelle** : travaillant dans une structure membre du consortium ESCALE



Comment ça se passe ?

- ⇒ **Apprentis** :
Projets de mobilité collective des apprentis (d'une durée de 2 à 15 jours ouvrables (hors week-end et jours de voyage), à destination d'une structure de formation professionnelle, avec la présence d'un accompagnateur, et un programme d'activités élaboré en collaboration entre l'organisme d'envoi et l'organisme d'accueil
Stage professionnel de 10 à 15 jours ouvrables (hors temps de repos et durée de voyage) : accueil soit sur un lieu de travail ou dans une école de formation professionnelle (avec périodes d'apprentissage en milieu professionnel)
- ⇒ **Acteurs de l'insertion professionnelle** : stage d'observation dans une structure d'un autre pays européen, d'une durée de 5 à 15 jours, hors temps de repos et durée de voyage



Bon à savoir

- ⇒ La Région Grand Est est en charge du dispositif ESCALE en tant que porteur de projet. Quant aux CFA et aux structures d'insertion, ils s'occupent d'élaborer le projet de mobilité.
- ⇒ Les frais pris en charge sont ceux de voyage, de déplacement, d'hébergement et de restauration pendant le séjour.



<https://reussirsansfrontiere.eu/mobilite/>



Pour toutes questions ou demandes d'intégration au consortium, adresser un mail à l'adresse suivante : escale@grandest.fr

